


**FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE**  
**Comité Départemental de Spéléologie de Côte d'Or**  
**Lotissement la Maladiere 14 rue Maladière 21121 DAIX**  
 <http://cds21.org>

Statuts déposés en Préfecture de Dijon n° 2127800590 le 3 octobre 2005  
N° SIRET : 00012 N° SIREN : 449960558

## **Réunion du Comité Directeur du CDS 21.**

**Date : 14/03/2014 à 18 H30**  
**Au local du CAF, rue Caporal Broissant à Dijon**

### **Nombre de Présents :**

Personnes présentes : 9  
Nombre de pouvoirs : 3

### **Personnes présentes :**

BRASSAUD François (CAF spéléo)  
CHAPUT Jean-Marc (Chantalistes)  
CHAUX Eric (SC Pommard)  
LEBIHAN Bernard (SCD)  
MERELLE Jean-Louis (SSDB)  
SANCHEZ José (Chantalistes)  
GERVAIS Bruno (SSDB)  
COMBE Emmanuel (Chantalistes)  
COUHIER Fabrice (CAF spéléo)

### **Personnes absentes excusées :**

BINSSE Thomas (G2SC)  
LUCZAK David (SSDB)  
GARNIER Anais (Rhinolophe)  
MAITREJEAN Patrick (CAF spéléo)  
PORNET François (Rhinolophe)

Début de la réunion 18h45

Le président remercie chaleureusement les responsables du CAF qui, une fois de plus, nous ouvrent les portes de ce local fort agréable.

**Ordre du jour :** (Augmenté de 3 points par rapport à la convocation)

- I. Projet de la ventilation de la PEROUSE (vote d'approbation du projet)
- II. Validation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 01/02/2014
- III. Dossier des subventions CNDS
- IV. Exercice Spéléo-Secours-Français en juin 2014
- V. Le 10e anniversaire du 1<sup>er</sup> contact avec les habitants de la ferme de la Pérouse.
- VI. L'équipement des puits d'entrée de la Porte des Etoiles (Grotte de Neuvon)
- VII. Questions diverses

Début de réunion 18h45

## **I. Projet de la ventilation de la PEROUSE (vote d'approbation du projet)**

Rappel :

Ce projet imaginé par Laurent Garnier (Président Rhinolophes) serait d'insuffler une grande quantité d'air dans le réseau du Neuvon de façon à tenter de suivre le déplacement et ainsi d'espérer trouver d'autres éventuels accès au réseau.

Ce projet lors de l'assemblée générale du CDS21 n'avait pas reçu un grand enthousiasme de chacun, mais malheureusement aucun vote n'avait été réalisé pour demander si ce projet devait se faire et être subventionné par le CDS21. C'est pourquoi nous le remettons à l'ordre du jour de cette séance.

Le débat

- Jean-Louis Mérelle propose de laisser le compte rendu de l'AG tel qu'il a été rédigé mais demande de reprendre ce soir les remarques sur ce sujet.
- Emmanuel Combe regrette qu'un référendum n'ait pas été fait lors de cette AG.
- Jean-Marc Chaput s'interroge sur la façon de voter une décision prise oralement lors de l'assemblée générale.
- Bruno Gervais précise que c'est le bureau du Comité directeur qui choisit les orientations du CDS21.
- Jean-Louis Mérelle apporte de nouveaux éléments concernant la ventilation forcée d'une cavité suite à un échange de courrier avec Benoit Lismonde, grand spécialiste dans l'aérologie des cavités au sein de la FFS. Son avis a assez mitigé sur l'efficacité d'un tel procédé.

Réunion du Comité Directeur du Comité Départemental de Spéléologie de Cote d'OR le 14 mars 2014

- Jean-louis Mérelle lit un résumé des éléments aérologiques connus de la cavité rédigés par Laurent Garnier.
- François Brassaud souhaite que l'on ne s'éloigne pas trop de la décision orale de l'AG.
- Jean-Louis Mérelle précise que lors de l'AG, des remarques ont été formulé dans le sens que les budgets du CDS21 ne sont pas très conséquent et que certaines actions sont plus prioritaires que d'autres.
- Bernard Le Bihan conforte l'idée que les présents à l'AG ont tout simplement émis un avis négatif sur le projet.
- Jean-Louis Mérelle informe que Benoit Lismonde ne pense pas que le faites d'insuffler de l'air de l'extérieur risque de polluer la cavité.
- Bernard le Bihan est d'un avis contraire
- Bernard Le Bihan pense que si cela doit se faire un jour, il faudra mieux tirer de l'air de la cavité, plutôt que de souffler dedans. En effet naturellement l'air sort plus souvent qu'il ne rentre. L'efficacité sera meilleure d'une part et le risque d'insuffler un air pollué sera minimisé.
- Emmanuel Combe propose que l'on ne ferme pas la porte à ce projet et que dans le futur il peut très bien être remis à l'ordre du jour et réalisé.
- Bernard Le Bihan préfère avoir une bonne étude de faisabilité avant de se lancer dans un tel projet. Si nous réalisons cela avec des budgets réduits on fera un travail de « merde ».

#### Vote du Projet de la ventilation de la PDE

A la première question « autorisons nous un projet d'insuffler de l'air sous pression pour des buts aérologiques »

- contre : 13
- abstentions : 1
- pour : 0

A la deuxièmes questions « souhaitez vous une période d'études préalables »

- contre : 0
- abstentions : 0
- pour : 14

Nous en concluons que ce projet est reporté mais reste d'actualité après une période préliminaire d'études aux moyens d'appareils de mesures.

## **II. Validation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 01/02/2014**

Suite à l'énumération des différents clubs sur ce CR ainsi que du nombre d'adhérents, il apparaît un différentiel entre la réalité et ce qui est écrit sur le site de la fédération.

- Jean-Marc Chaput remarque que souvent le site de la fédération n'est pas à jour au moment de l'assemblée générale.
- François Brassaud précise que chaque président doit s'engager à fournir ces renseignements.
- Bruno Gervais informe que le nouveau club G2SC, crée en fin d'année, est pourtant déjà déclaré en préfecture et à la fédération.
- Emmanuel Combe précise qu'un club qui veut s'affilier à la fédération, cette dernière doit auparavant demander l'avis au CDS.
- Bernard Le Bihan pense que c'est juste une information, pas plus.

-...

- Bruno Gervais regrette que peu de commissions n'est fait un CR moral et financier comme nous l'avons fait. Chaque commission qui sollicite un financement de la part du CDS21 devrait faire ce travail.
- Jean-Louis Mérelle précise que seul la commission canyon et le rapport sur la plongée au Gouffre de Nonceuil ont été fait. Ces rapports sont visibles sur le site du CDS21 et sont donc ainsi visible par nos instances.

### **III. Dossiers des subventions CNDS**

- Bruno Gervais rappelle que le rapport d'orientation est valable pour 4 ans soit de 2012 à 2016.
- Bruno Gervais informe que le SSDB et le CDS sous l'égide de la commission canyon ont réalisé une action pour les handicapés. Une 4<sup>e</sup> action pourrait être présentée par le CDS au CNDS si un club, une commission ou un collectif veut bien la prendre en charge.
- Emmanuel Combe est inquiet sur le faites d'emmener en plongée des déficients auditifs et visuels.

Bruno Gervais insiste que si une commission au sein du CDS voulait prendre en charge une action envers le handicap, cela reste possible.

Emmanuel Combe ajoute, oui mais avec certificat d'aptitude médicale.

Lecture des actions inscrites au titre des subventions CNDS.

### **IV. Exercice Spéléo-Secours-Français en juin 2014**

Ce sujet sera abordé ultérieurement

### **V. Les 10 ans d'anniversaire du 1er contact avec la PEROUSE**

Jean-Louis Mérelle annonce que le 10e anniversaire du premier contact avec les habitants de la ferme de la Pérouse tomberont le jour du premier exercice spéléo dans le réseau du Neuvon. A cette occasion et si le temps le permet, nous projetterons les images de cette épopée qui a été le creusement de la « Porte Des Etoiles » qui donnent maintenant accès à la Grotte de Neuvon sans avoir à plonger.

Jean-Louis Mérelle informe qu'il se charge de réunir les divers documents.

### **VI. L'équipement des puits d'entrées de la Porte Des Etoiles**

Cet équipement est toujours en cours de réalisation. Il devra être terminé avant le mois de juin en vue de l'exercice SSF de fin juin.

La réunion se termine vers les 22h30

Jean-Louis Mérelle remercie chaleureusement le Comité Directeur de son aide et de sa présence pour cette première réunion.

Dés à présent Jean-Louis Mérelle nous donne rendez vous courant juin pour une deuxième réunion. Sauf incompatibilité, la date du vendredi 13 juin est retenue.

Le secrétariat.